

CCSEHDAA



Comité consultatif des
services aux élèves handicapés
et aux élèves en difficulté
d'adaptation ou d'apprentissage

Rapport annuel 2016 - 2017

Table des matières

Mission du comité.....	3
Mot de la présidente.....	4
Mot du commissaire-parent EHDAA.....	5
Composition du comité.....	6
Séance du CCSEHDAA 2016-2017	7
Membres du comité - année scolaire 2016 - 2017	8
Priorités 2016 – 2017	10
Bilan des réalisations 2016 – 2017.....	11
Priorités 2017-2018.....	13
Conclusion.....	14

Mission du comité

Le CCSEHDAA a pour mission de contribuer à l'amélioration de l'offre des services éducatifs offerts aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Il a pour fonction de donner son avis à la commission scolaire sur :

(Défini par la loi LIP art. 187, 187.1 et 213)

- ✓ La politique d'organisation des services éducatifs aux élèves HDAA.
- ✓ L'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves.
- ✓ L'application du plan d'intervention d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.
- ✓ Les ententes de services convenues avec une autre commission scolaire ou un organisme.
- ✓ Finalement, le comité s'intéresse à tout ce qui touche les services éducatifs des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et il est à l'écoute des préoccupations des parents.

Mot de la présidente

Chers parents et collaborateurs,

Depuis maintenant 3 ans, mon fils a débuté son parcours scolaire. Comme plusieurs parents d'enfants à défi, ce cheminement n'est pas toujours simple. Mon implication au CCSEHDAA m'a permis de côtoyer des parents et collaborateurs formidables de qui j'apprends et qui permettent dans la mesure du possible de faire avancer les choses pour tous nos enfants.

Je suis impliqué au CCSHEDAA depuis deux ans et l'année 2016-2017 fût ma première année à titre de présidente. Pour réaliser ce mandat, j'ai été appuyée par une formidable équipe tant par l'ensemble des membres parents que par les divers représentants et partenaires. L'implication parentale à la CSDL est exceptionnelle.

Je tiens, au nom de tous à remercier tout particulièrement Isabelle Bouchard, Commissaire-parent EHDAA, Alexandre Poulin, trésorier et Louise Ménard, secrétaire du Comité de parent pour leur soutien exceptionnel au cours de cette année remplie de transformations.

La continuité de notre engagement en tant que parent sera encore plus d'actualité en 2017-2018. Ensemble nous pouvons contribuer à l'amélioration des services offerts aux élèves HDAA. Sans oublier la synergie que nous devons continuer de développer avec le Comité de parents. Il est important que les parents d'élèves de toutes les clientèles, qui s'impliquent dans les différents paliers scolaires, comprennent les besoins et les particularités des enfants HDAA.

A tous ceux et celles qui gravitent de près ou de loin au Comité consultatif des services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA) 2016-2017, votre présence, votre écoute et vos interventions font toute la différence.

Merci pour votre implication dans l'éducation des enfants HDAA !

Julie Ricard, Présidente

Mot du commissaire-parent EHDA

C'est avec une grande satisfaction et un sentiment du devoir accompli que je termine ma première année en tant que commissaire-parent EHDA au sein de la commission scolaire de Laval. J'ai débuté mon mandat dans la crainte de l'inconnu et la peur de ne pas être à la hauteur. J'ai tellement appris au cours de ce nouveau défi pour moi.

J'ai accepté ce mandat afin d'être là porte-parole de tous les élèves, mais plus spécifiquement les élèves EHDA. C'est aussi en pensant à chacune d'eux que j'ai guidé chaque décision ou intervention que j'ai eu à prendre et voter au conseil.

Depuis le premier jour de mon implication parental au niveau scolaire que ce soit au conseil d'établissement, au comité de parents, au CCSEHDA, mais encore plus depuis ma présence au conseil des commissaires. Je réalise plus que jamais l'importance de l'engagement des parents dans la structure scolaire. C'est dans l'implication que nous pouvons comprendre, influencer et offrir à nos enfants une éducation de qualité adaptée à leurs besoins afin de favoriser la réussite de chacun d'eux.

L'année scolaire 2016-2017 fut enrichissante à plusieurs niveaux. Le dépôt du mémoire sur la réussite éducative ainsi que celui sur le schéma d'aménagement de la ville de Laval ont été des travaux d'envergure pour le comité. Mais ce travail apportera j'en suis convaincu une grande contribution au système scolaire Levallois.

Le système scolaire est rempli de défis et l'implication des commissaires-parents au sein du conseil des commissaires permet de supporter les parents et de placer le bien de tous les enfants au centre de chacune des décisions. Un travail de collaboration et d'équipe est toujours et sera toujours prioritaire.

J'ai bien hâte de voir tout ce que la nouvelle année scolaire 2017-2018 apportera puisque celle-ci sera beaucoup consacrée à la rédaction du Plan d'engagement vers la réussite et du plan stratégique. Un beau gros défi qui sera être porteurs de changement, mais aussi de continuité et d'amélioration.

Composition du comité

En vertu de l'article 185 de la Loi de l'instruction publique (LIP) chaque commission scolaire doit instituer un CCSEHDAA.

La commission scolaire a l'obligation, selon la Loi sur l'instruction publique, de mettre en place un comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage communément appelé le CCSEHDAA.

En effet la Loi stipule que le CCSEHDAA est composé entre autres, « de parents de ces élèves, désignés par le comité de parents ». (Art. 185 de la LIP)

Toutefois, à la Commission scolaire de Laval, le Comité de parents a choisi d'entériner le nom des membres parents du CCSEHDAA qui auront été désignés par leurs pairs en assemblée générale. Cette approche permet de faire un choix plus judicieux des parents qui siègeront au comité.

À la Commission scolaire de Laval, le comité consultatif est composé de :

- (12) parents d'élèves HDAA;
- représentant de la direction générale ou des Services éducatifs;
- représentant des directions d'école;
- représentant(s) des enseignants;
- représentant du personnel professionnel;
- représentant du personnel de soutien;
- représentant d'organismes extérieurs qui dispensent des services aux élèves HDAA;
- parents substitués élus en assemblée générale.

Les parents d'élèves HDAA doivent être majoritaires sur ce comité.

Un secrétaire désigné par la CSDL assiste à la séance, mais n'a pas le droit de vote.

Parmi les 12 parents d'élèves HDAA, 1 commissaire-parent EHDAA est désigné; ainsi que 3 représentants et 3 substitués du CCSEHDAA pour siéger au Comité de parents.

Les postes à la présidence, vice-présidence, commissaire-parent EHDAA, représentants et substitués au Comité de parents sont détenus obligatoirement par des parents non membres du personnel de la commission scolaire de Laval.

Séance du CCSEHDAA 2016-2017

Le comité a tenu 8 réunions d'octobre 2015 à septembre 2016, soit :

- 8 séances ordinaires

Les sujets suivants ont fait l'objet de présentation lors des séances du comité, tel que :

- La politique en adaptation scolaire par M. Sylvain Chaput et Mme France Migneault;
- Le guide aux parents par Mme Amélie Fortin;
- Rapport annuel 2015-2016 du protecteur de l'élève par M. Jean Poitras;
- Le plan de transition à la vie active (TEVA) et le plan d'intervention par M. Maxime Mongeon;
- Le climat scolaire par M. Maxime Mongeon;
- La réponse à l'intervention (RAI) par Mme Sylvie Nardone;
- Les prévisions du plan de localisation 2017-2018 primaire et secondaire par France Migneault et Sylvain Chaput;
- Les définitions conventionnées EHDA et élèves à risques par les services éducatifs.

Membres du comité - année scolaire 2016 - 2017

Le comité exécutif du CCSEHDAA est composé de :

Julie Ricard, François-Hugues Liberge, Alexandre Poulin, et Monique Taillefer

Parents (12) et substituts (3)

Julie Ricard, présidence

François-Hugues Liberge, vice-présidence,

Monique Taillefer, secrétaire et membre du comité directeur CREBP

Alexandre Poulin, trésorerie

Isabelle Bouchard, commissaire-parent EHDA et représentante au Comité de parents

Eddy Aristil

Nathalie Blanchet

Kim Fournier

Valentin Coroiu

Mélanie Rousseau, représentante au Comité de parents

Jacques Théberge, représentant au Comité de parents

Substituts :

Asmaa Aziz – devenu membre suite à une démission

Valentin Coroiu– devenu membre suite à une démission

Membre-parents démissionnaires 2016-2017 :

Élisabeth Dussault

Sandra Mamodhousen

Représentants du personnel enseignant :

André Arsenault

Représentante du personnel professionnel :

Geneviève Cossette

Représentant du personnel de soutien :

Martin Contant

Représentante des partenaires

En attente, CRDITED de Laval

Représentante des directions d'établissements

Louise Gauthier, école de la Mosaïque

Représentants de la direction générale :

Jean-Sébastien Desrosiers, directeur des Services éducatifs

France Migneault, directrice adjointe aux Services éducatifs, secteur jeunes

Commissaire :

Françoise Charbonneau

Priorités 2016 – 2017

Afin que le comité puisse mieux orienter ses réflexions et donner son avis sur la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves HDAA, l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves ainsi que sur l'application du plan d'intervention adapté aux besoins de ces élèves, le comité exécutif 2015-2016 avait établi les priorités suivantes pour l'année 2016-2017.

✓ Plan d'intervention :

Effectuer un sondage sur le (PI) adressé aux parents et déposer un plan d'action;

Informers tous les parents sur la démarche participative à la réussite de leur enfant.

✓ Plan de transition de l'école à la vie active (TEVA) :

- Établir des indicateurs sur l'implantation de la démarche des plans de transition au sein de nos écoles;
- Informer les parents concernés sur la démarche du plan de transition.

✓ La définition d'un EHDAA :

- Préciser les types de clientèle inclus dans la définition EHDAA à la CSDL;
- Clarifier les services offerts et les ressources financières alloués pour les élèves à risque, les élèves en difficulté d'apprentissage, les élèves ayant des difficultés d'adaptation et les élèves handicapés.

✓ La réussite scolaire d'un EHDAA :

- Connaître les critères d'évaluation de la réussite scolaire des EHDAA;
- Faire état de l'évolution de la réussite des EHDAA.

Bilan des réalisations 2016 – 2017

L'année 2016-2017 a été une année marquée par la consultation publique portant sur la réussite éducative et le projet de loi 105. La réussite éducative au cœur des discussions, le CCSEHDAA de Laval a été impliqué dans diverses activités et a donné son opinion sur de multiples sujets. Afin d'adresser les différentes préoccupations et mener à terme l'ensemble de nos priorités, nous avons formé des sous-comités de travail et participé à différents comités de la CSDL. Les activités réalisées ont été telles qu'établies en début de mandat.

Mémoire sur la réussite éducative des EHDA

Dans le cadre de la Consultation publique du ministre Proulx sur la réussite éducative, le CCSEHDAA de la CSDL a élaboré un mémoire sur ses réflexions en ce qui concerne la réussite scolaire et éducative des EHDA. Le CCSEHDAA a également participé au développement du mémoire du Comité de parents et s'est joint au Comité de parents lors de la présentation publique.

Guide aux parents

Résultant de recommandations annuelles du CCSEHDAA et de discussions sur l'importance d'informer et d'éduquer les parents sur le système scolaire et les spécificités de l'éducation spécialisée; la CSDL en consultation avec le CCSEHDAA a conçu un guide à l'intention des parents. Ce guide sera distribué à l'automne 2017.

Canal de communication direct pour les parents

Résultant de recommandations annuelles du CCSEHDAA et de discussions sur l'importance d'informer et d'avoir un accès direct pour communiquer avec eux, le CCSEHDAA en collaboration avec la CSDL a mis en place un nouveau canal de communication. Ce canal a été mis à la disposition du comité par les Services éducatifs. Une rubrique mensuelle concernant les sujets et événements du CCSEHDAA fera maintenant partie de l'infolettre de la CSDL.

Section CCSEHDAA sur le nouveau site web du Comité de parents

À travers le nouveau site internet du comité de parents, une nouvelle rubrique CCSEHDAA a vu le jour. Cette partie du site du comité de parents peut accueillir de l'information utile et fait le lien au site de la CSDL.

Clarification des définitions conventionnées

Comme stipulé dans les priorités établies pour l'année 2016-2017, le CCSEHDAA a examiné les définitions conventionnées de EHDAA et élèves à risque afin d'éclaircir certaines incohérences potentielles et réelles dans la mise en application des services sur le terrain et fournir des recommandations. Le travail sur ce dossier se poursuit dans l'année 2017-2018.

Sondage sur le plan d'intervention

Résultant de recommandations annuelles du CCSEHDAA et de discussions sur l'importance d'informer et de comprendre la mise en application du plan d'intervention; la CSDL a procédé à un sondage sur le plan d'intervention. Les résultats ont été partagés en fin d'année et le travail sur ce dossier se poursuivra en 2017-2018.

Conférence de l'AQETA

Tel que durant les années précédentes, le partenariat avec l'AQETA a été renouvelé.

Dans le cadre de cette collaboration, deux conférences ont été diffusées :

(1) Comprendre et gérer les comportements d'opposition chez les enfants de 4 à 12 ans, 21 février 2017

(2)kjhkjh

Fédération des comités de parents du Québec

Julie Ricard a participé au Congrès de la Fédération des comités de parents en novembre 2016. Le congrès avait comme invité le ministre Proulx et avait au cœur de sa préoccupation la finalisation de la consultation publique sur la réussite éducative.

isabelle Mélanie

Regroupement des Comités de parent de Laval, des Laurentides et de Lanaudière

Le CCSEHDAA de la CSDL a participé à quelques événements et réunions du RCP3L. La préoccupation de l'année était la conception conjointe d'un guide aux parents.

Avis

Le CCSEHDAA a donné son avis à la Commission scolaire à l'égard de sujets touchant les élèves HDAA et les consultations de la CSDL :

- ✓ Politique en adaptation scolaire
- ✓ Organisation scolaire 2017-2018
- ✓ Aires de desserte - secteurs Est
- ✓ Aires de desserte – secteur Pont-Viau et l'école de l'Arc-en-ciel
- ✓ Les horaires d'entrées et de sorties
- ✓ Cadre en gestion intégrée de la présence au travail
- ✓ Politique d'acquisitions de biens, de services et de travaux de construction

Priorités 2017-2018

Afin que le comité puisse mieux orienter ses réflexions et donner son avis sur la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves HDAA, l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves ainsi que sur l'application du plan d'intervention adapté aux besoins de ces élèves, le comité exécutif 2015-2016 a établi les priorités suivantes pour l'année 2016-2017.

- ✓ Plan d'intervention :
 - Faire le suivi sur les résultats du sondage PI adressé aux parents et lister des recommandations;
 - Informer tous les parents sur la démarche participative à la réussite de leur enfant.
- ✓ Plan de transition de l'école à la vie active (TEVA) :
 - Établir des indicateurs sur l'implantation de la démarche des plans de transition au sein de nos écoles;
 - Informer les parents concernés sur la démarche du plan de transition.
- ✓ Communication avec les parents
 - Continuer l'implantation du sous-comité communication.
 - Prendre avantage des nouveaux outils de communication directe avec les parents : infolettre CSDL, site web du Comité de parent
 - Informer les parents sur les ressources et outils disponibles pour les soutenir dans l'éducation et le développement de leur enfant HDAA
- ✓ Comprendre l'arrimage des services éducatifs avec les réalités vécues dans les écoles
 - Suite à la compréhension des définitions conventionnées, comprendre l'alignement et la priorisation des services dans les milieux (élève à risque, élève avec cote, etc.);

- ↘ Considérant les cadres budgétaires et réglementaires, comprendre l'espace dans lequel les services éducatifs peuvent intervenir.
- ✓ La réussite scolaire d'un EHDAA :
 - ↘ Mieux comprendre la réussite scolaire d'un EHDAA ;
 - ↘ Faire état de l'évolution de la réussite des EHDAA.

Conclusion

L'implication parentale au sein du CCSEHDAA est un élément précieux qui permet à la CSDL de mieux comprendre les difficultés de nos jeunes et les préoccupations parentales.

C'est en s'impliquant que nous comprenons mieux les enjeux de la Commission scolaire et des écoles, et que nous pouvons échanger et partager nos idées sur les services aux EHDAA dans un objectif ultime d'améliorer les services et d'accroître la réussite éducative.

Avec l'adoption probable du projet loi 105, nous les parents devons nous approprier nos nouvelles responsabilités et cela à tous les niveaux de l'organisation scolaire.